

LA FRANCOPHONIE, NOTRE 2^{ème} PATRIE

par
Pierre PASCALLON
Professeur Agrégé de Faculté

- Tout citoyen de notre pays a désormais deux patries : la France et la Francophonie.

- La France ? Bien sûr, d'abord ; bien sûr, surtout. Nous sommes, en effet, citoyen de la nation française, de cette nation qui nous vient du fond des siècles.

Il n'était pas écrit de toute éternité que des Bretons et des Alsaciens, des Corses et des Auvergnats,... se retrouvent à vivre ensemble dans le quadrilatère quasi parfait qui est le nôtre aujourd'hui. Il y a fallu l'effort séculaire incessant, parfois contrarié, jamais abandonné, de la Royauté, puis de la République - et de l'Etat centralisateur - pour nous donner « notre » hexagone, cœur et résumé de l'Europe, pays charnière coincé entre la mer et la terre, avec ses dimensions continentale, océanique, sudiste.

La France, la nation française, qui n'est pas aujourd'hui limitée à l'hexagone ; mais la France, la nation française, qui est « mondiale », avec les Départements et Territoires d'Outre-Mer (les « DOM-TOM »), la France d'Outre-Mer, hors de la métropole.

La France, la nation française - « mondiale » - qu'il faut, bien sûr, pour notre temps et pour demain, vouloir continuer à faire vivre. Dans le vaste et puissant mouvement de mondialisation qui domine tout, malgré cette mondialisation et à cause de cette mondialisation, nous avons besoin, en effet, de la nation - de la réaffirmation de la nation - pour répondre à notre besoin d'enracinement ; nous avons besoin, demain, de la nation française autour d'une volonté et d'un destin. La France doit se souvenir qu'elle est la France et qu'elle doit rester la France. Cela veut dire que notre pays ne peut accepter de totalement se fondre dans une construction - on pense à l'Union Européenne, en particulier - qui - par son caractère fédéral - lui ôterait toute identité, toute politique étrangère, toute politique de Défense propres.

- Nous sommes bien, chacune et chacun, ici, dans l'hexagone ou dans les DOM-TOM, citoyens de la France, mais aussi, désormais, citoyen de la Francophonie.

On ne va pas - rassurez-vous - refaire ici l'histoire de la naissance, des développements et de la réalité actuelle de la Francophonie. Quelques mots pourtant - à l'heure où va se mettre en place (et on s'en réjouit), à Paris, demain, la « Maison de la Francophonie » - de ce qu'est, de nos jours, la Francophonie à laquelle adhèrent quelque 68 Etats et Gouvernements, membres de - l'appellation a été adoptée en 1998 - l'« Organisation Internationale de la Francophonie », répartis dans les différentes régions du monde. La Francophonie c'est, bien sûr, une langue en partage, le français, qui constitue bien le fondement, le socle, de cette identité plurielle et diverse. Une langue commune - et le français a statut de langue officielle, seul ou avec d'autres langues, dans 32 Etats et Gouvernements membres. Mais aussi et simultanément, un projet de société et de civilisation en partage, une vision spécifique de l'homme et du monde qui donne, au final, à toutes celles et tous ceux qui adhèrent à la Francophonie, une 2^{ème} patrie, consubstantielle à sa patrie initiale : nous sommes bien, dans ce cas aussi, citoyen de la Francophonie présente sur tous les continents.

• On entend donc mieux exprimer encore, demain, cette « communauté » francophone, en reprenant et en amplifiant deux souhaits - on voudrait les voir adoptés au prochain Sommet de la Francophonie des 17 au 19 octobre 2008, à Québec -, émis par SE Abdou DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie, dans son allocution de la Journée Internationale de la Francophonie, le 20 mars 2008 :

1- SE Abdou Diouf - dans cette intervention - marquait son aspiration à voir l'Organisation Internationale de la Francophonie - personne morale de droit international public - devenir de plus en plus, à l'avenir, un « acteur à part entière des relations internationales ». A l'heure des grands bouleversements géopolitiques que l'on sait - autour du déclin relatif de l'hyperpuissance américaine et de la montée en puissance, corrélativement des BRICs (Brésil, Russie, Inde, Chine), il est, en effet, indispensable d'exprimer et de structurer de façon plus forte encore sur les prochaines décennies un pôle mondial francophone dans l'ensemble planétaire.

En faisant donc franchir à la Francophonie une nouvelle étape - par rapport à son organisation actuelle -, celle d'une « Francophonie-puissance », sous forme d'une « Confédération Francophone Mondiale ».

2- Le Secrétaire Général de la Francophonie - dans cette même allocution - formulait, par ailleurs, « le vœu de voir, chaque 20 mars, flotter au fronton de toutes les mairies (de notre pays) le drapeau de la Francophonie aux côtés du drapeau français ».

Au vrai, on va demander plus avant - et on saisit les responsables français au plus haut niveau en ce sens - que le drapeau de la Francophonie soit présent en permanence sur les façades de nos hôtels de ville, comme symbole de notre « 2^{ème} patrie ». On entend entamer des démarches, dans le même esprit, auprès des autorités de tous les pays adhérents à la Francophonie.